

RÉFORME DES RETRAITES

« Les régimes spéciaux justifient la réforme. »

FAUX !

Seulement 3% des retraités bénéficient des régimes dits spéciaux. Comme d'habitude, le gouvernement fait des annonces chocs dans le but de diviser et de détourner l'intérêt sur des minorités.



« L'âge légal ne changera pas. »

FAUX !

Certes, l'âge légal ne change pas, il reste à 62 ans mais le gouvernement instaure un âge pivot à 64 ans en dessous duquel une décote s'applique.



« Je ne cotise pas moi-même pour ma retraite. »

VRAI !

Avec un système par répartition, les cotisations des actifs payent les pensions des retraités.



« Il n'y a pas assez d'argent pour financer les retraites. »

FAUX !

Certes il y aura bientôt plus de retraités que d'actifs mais avec l'augmentation de la productivité le PIB augmente et donc, en réalité, la part du financement des retraites aussi.



« L'espérance de vie qui progresse est une raison de travailler plus longtemps. »

FAUX !

En France, l'espérance de vie a augmenté au même rythme que la durée de travail a baissé. Mais depuis peu, l'espérance de vie en bonne santé recule. En appliquant l'âge souhaité par le gouvernement, on partira en retraite malade !



« Il est possible de faire reculer la réforme ! »

VRAI !

Vivre vieux, dignement et en bonne santé ne doit pas être un privilège. Comme en Belgique en 2018, nous pouvons gagner un système de retraite favorable à tous

